

MÉTHANISEUR XXL: IL NE FERA RIEN POUR



Michel Ménard, le président PS du Département, assure qu'il ne fera aucuns travaux routiers pour permettre l'installation du méthaniseur XXL à Corcoué-sur-Logne. Ph. archives PO-OL

Les neuf réserves qui enquiquinent la préfecture

L'enquête publique sur le projet Métha Herbauges d'implantation d'un méthaniseur XXL à Corcoué-sur-Logne, porté par la coopérative d'Herbauges et le groupe Nature Energy, désormais filiale de Shell, s'est terminée le 16 juin 2023. Durant un mois, les trois commissaires enquêteurs ont recueilli 1 298 contributions dont de nombreuses exprimaient une hostilité au projet. Dans leur rapport, publié le 28 juillet 2023, ils émettent un avis favorable au projet, en mettant toutefois neuf réserves. Un rapport qui doit permettre au préfet des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique, Fabrice Rigoulet-Roze, de prendre sa décision. Pas si simple, apparemment. « Le préfet s'est donné deux mois supplémentaires pour examiner toutes les réponses concernant l'ensemble des réserves », explique la préfecture. Quelles sont ces réserves ?

» Les routes

« Finaliser avec le département, les élus locaux et les riverains un accord sur les aménagements routiers à réaliser et sur le plan de circulation permettant d'éviter les secteurs et traversées les plus sensibles et réduisant au mieux les nuisances de trafic, d'insécurité routière et de bruit des poids lourds. »

» L'épandage

« Revoir le plan d'épandage de secours en retirant les parcelles situées en Znieff et certaines parcelles situées sur la commune de Saint-Lumine-de-Coutais, près des marais et proches du lac de Grand-Lieu. »

» La compensation financière

« Prendre des mesures de compensation financière ou d'acquisition des habitations situées dans un rayon de 1 km autour du projet pour les riverains qui le souhaiteraient. »



La première réserve porte sur les aménagements routiers à réaliser et le trafic qu'induirait le méthaniseur. Photo archives PO-Nathalie Bourreau

» Ledigestat

« Attendre les résultats de l'étude Méthabiosol (ndlr : menée par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Inrae -, cette étude vise à évaluer l'impact des digestats de méthanisation sur la qualité biologique et écologique des sols) qui doivent intervenir en 2024 et s'engager à respecter strictement les con-

clusions et recommandations qui en découleront. »

» Le bilan carbone

« Faire vérifier par un expert le bilan carbone et le bilan énergétique du projet en intégrant toutes les composantes. »

» Le chauffage

« Revoir le mode de chauffage de l'installation en privilégiant l'utilisation du biogaz

produit sur place au lieu d'une chaudière bois. »

» Le contrôle

« Définir et mettre en œuvre des modalités renforcées d'accompagnement, de suivi, d'analyses, de contrôle, et de formation des acteurs concernant le stockage et les opérations d'épandage du digestat. »

» Le suivi des mesures compensatoires environnementales

« Mettre en place un suivi renforcé des mesures compensatoires environnementales pendant toute la durée de vie de l'installation. »

» Les contrats avec les agriculteurs

« Consolider les contrats avec les agriculteurs adhérents pour leur garantir un partage équilibré des responsabilités en cas de difficultés sur les intrants, l'utilisation du digestat ou les aspects financiers. »

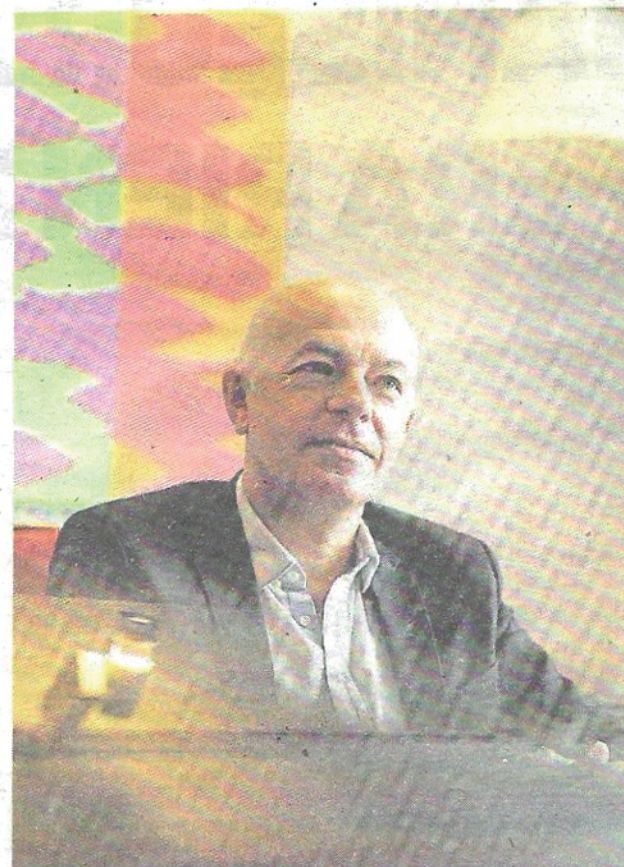
ENTRETIEN. Michel Ménard, le président PS du Département, s'oppose au projet de méthaniseur XXL à Corcoué. Il refuse d'engager des travaux sur les routes concernées.

Presse Océan: le Département de Loire-Atlantique a émis un avis défavorable au projet de méthaniseur XXL à Corcoué-sur-Logne. Quels sont vos arguments ?

Michel Ménard : « Pendant l'enquête publique, nous avons effectivement émis un avis négatif au titre de notre compétence routes. Le trafic induit par le projet serait incompatible avec les routes départementales empruntées. L'augmentation du trafic de poids lourds irait de +20 % à +200 %. Nos routes ne sont pas conçues pour un tel trafic et leur recalibrage impliquerait des mesures lourdes sur le plan financier et environnemental et aurait un impact sur le zéro artificialisation nette. Et sur le fond, c'est un modèle qui ne nous convient pas. »

Les commissaires enquêteurs ont émis neuf réserves dont l'une sur les routes qui, selon eux, doit être levée avant de lancer les travaux. Êtes-vous prêt à discuter des aménagements nécessaires ?

« Il n'y a pas de discussion sur les aménagements. Le Département ne fera rien pour faciliter l'installation du méthaniseur. Le vice-président aux mobilités, Freddy Hervochon (PS), a rencontré les porteurs du projet à deux reprises. Ils sont au courant. Nous n'avons pas l'intention d'engager des travaux sur les



Michel Ménard, le président socialiste du Département, s'oppose au projet de méthaniseur géant à Corcoué-sur-Logne. Photo archives PO-OL

routes départementales concernées. »

Avez-vous pu en parler avec le préfet depuis la fin de l'enquête publique qui, pour sa part, s'est conclue avec un avis favorable malgré ses réserves ?

« Oui, j'ai échangé avec le préfet sur le sujet et il m'a demandé de consigner par écrit ce que je lui avais dit. Je lui ai donc envoyé un courrier

le 4 octobre 2023, cosigné par onze maires du Sud Loire. Je n'ai pas d'opposition de principe au développement de la méthanisation. Il existe déjà dix-neuf sites de méthanisation en Loire-Atlantique et il y a six projets en cours. Mais ce projet XXL n'a rien à voir avec les projets que nous soutenons. La mission sénatoriale qui a rédigé un rapport sur la méthanisation (ndlr : « La méthanisation

dans le mix énergétique : enjeux et impacts ? », publié en 2021) a écrit que ce projet était un cas d'école de ce qu'il ne fallait pas faire. Sa dimension fait qu'il faudrait aller chercher les intrants de plus en plus loin et il y a un risque de développer la culture d'intrants végétaux au détriment des cultures fourragères et vivrières. »

De fait, les avis défavorables sont nombreux...

« Il y a un problème d'acceptabilité du projet par la population. Pour y parvenir, un projet doit être utile, expliqué et compris. On n'y est pas. Le président du Département de Vendée, Alain Lebœuf (LR), est sur la même position et nous ne sommes pourtant pas de la même sensibilité politique. Ce méthaniseur XXL aurait un contre-coup négatif sur le développement de la méthanisation dans nos deux départements. Nos avis peuvent peser, d'autant que la majorité des maires du secteur ont également exprimé leur opposition ou ont fait voter dans leurs conseils municipaux un avis défavorable (ndlr : douze sur dix-neuf, auxquelles s'ajoutent deux communes non consultées par le préfet). Malgré cela, si le préfet qui s'est donné deux mois supplémentaires de réflexion autorise le projet, on ira vers une opposition croissante de la population. »

Recueilli par Dominique Bloyet

ZOOM



Christelle Morançais, présidente DVD de la Région. Photo archives CO-Laurent Combet

La condition préalable de Christelle Morançais

Région. Elle ne répond pas directement sur le sujet et laisse le soin à son entourage de le faire. « Christelle Morançais a toujours considéré qu'il y avait une condition préalable incontournable à la réalisation du méthaniseur à Corcoué-sur-Logne : c'est l'acceptation du projet par la population et les collectivités. Et cette condition n'est pas au rendez-vous », explique le cabinet de la présidente (divers droite) du conseil régional des Pays de la Loire. Il reconnaît qu'il

existe une confusion, entretenue par le soutien de Christelle Morançais aux énergies vertes, dont fait partie la méthanisation. « La présidente a en effet visité les infrastructures de Nature Energy au Danemark », reconnaît-il. Au cours de ce voyage d'étude effectué en novembre 2022, la présidente s'est montrée enthousiaste. « Mais elle a toujours considéré que, compte tenu du rejet par la population du projet de méthaniseur, elle ne peut y être favorable », ajoute-t-il.



Un projet géant

XXL. Métha Herbauges, portée par la Coop d'Herbauges et Nature Energy, n'a jamais caché son intention de réaliser à Corcoué-sur-Logne le plus grand méthaniseur d'Europe. Si le projet a dû être redimensionné, il reste à une dimension XXL jamais vue à ce jour. Il serait construit sur un terrain de 8 hectares, propriété de la coopérative, situé entre le sud de l'agglomération nantaise et le Nord Vendée. Sa capacité annuelle de traitement serait de 498 421 tonnes d'effluents organiques, mélangés à des CIVEs (cultures intermédiaires à vocation énergétique). Deux cents dix agriculteurs sont associés au projet pour la fourniture des intrants. Il produirait 23 800 000 Nm³ de biométhane, réinjecté dans le réseau, correspondant à la consommation moyenne annuelle de plus de 20 000 foyers. Le coût du projet est estimé à 78 M€. Photo Nature Energy